COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 1^{er} AVRIL 2019

En début de séance, un instant de recueillement est observé en mémoire de Rémy MERMET, conseiller municipal, décédé le 20 mars 2019.

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Vote des taux d'imposition des taxes locales pour 2019 :

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes locales pour 2019 :

Taxe d'habitation : 12.94 %
Taxe foncière (bâti) : 10.97 %
Taxe foncière (non bâti) : 61.07 %

BUDGETS

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

BUDGET PRINCIPAL M14 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2018, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés		160 406.89		231 724.44	0.00	392 131.33
Opérations de l'ex.	293 121.07	338 740.37	1 023 650.73	1 350 262.86	1 316 771.80	1 689 003.23
TOTAUX	293 121.07	499 147.26	1 023 650.73	1 581 987.30	1 316 771.80	2 081 134.56
Résultats de clôture	206 026.19			558 336.57	206 026.19	558 336.57
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS	206 026.19			558 336.57		764 362.76
MES 6 E1 116 F E1 1111						

BUDGET « ARCADES » M14 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2018, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés	32 813.11			3 247.37	32 813.11	3 247.37
Opérations de l'ex.	9 438.67	50 000.00	8 535.74	31 387.72	17 974.41	81 387.72
TOTAUX	42 251.78	50 000.00	8 535.74	34 635.09	50 787.52	84 635.09
Résultats de clôture		7 748.22		26 099.35	0.00	33 847.57
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		7 748.22		26 099.35		33 847.57

BUDGET « EAU » M49 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2018, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
Résultats reportés	0.00	20 410.76			0.00	20 410.76
Opérations de l'ex.	253 803.72	366 469.15	105 547.71	139 414.25	359 351.43	505 883.40
TOTAUX	253 803.72	386 879.91	105 547.71	139 414.25	359 351.43	526 294.16
Résultats de clôture		133 076.19		33 866.54	0.00	166 942.73
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		133 076.19		33 866.54		166 942.73

BUDGET PRIMITIF - Budget Principal:

Le budget primitif 2019 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 421 026,19 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 1 228 336,57 €.

BUDGET PRIMITIF - Budget Eau:

Le budget primitif 2019 s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à la somme de 166 866,54 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 186 076,19 €.

BUDGET PRIMITIF - Budget « Arcades »:

Le budget primitif 2019 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 49 823,35 €, et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 44 261,57 €.

Demandes de subventions départementales :

Le Conseil Municipal valide la liste des dépenses qui feront l'objet de demandes de subventions au titre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité :

- Panneaux de signalisation
- Travaux de revêtement de voirie
- Aménagements dans la maison médicale
- Rampe d'accès micro-crèche/maison médicale
- Barrière Champ Dunant
- Création d'un terrain de pétanque

Et au titre des amendes de police :

- Panneaux de signalisation

Convention Carrières Chablaisiennes - Bois de sénescence :

La convention passée en 2018 avec les Carrières Chablaisiennes concernant la mise en place de bois de vieillissement sur la parcelle cadastrée OC 337, lieu-dit « gros Cez », est modifiée. Il ne s'agit plus de « bois de vieillissement », mais de « bois de sénescence ». La durée de l'engagement communal, prévu pour 30 ans, devient illimitée.

Révision du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) :

Le Conseil Municipal, en majorité (16 voix pour et une abstention), émet un avis favorable au projet de révision du SCOT.

QUESTIONS DIVERSES:

<u>Projet d'extension de la carrière</u>: Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier adressé à Monsieur le Préfet par un groupe d'opposants au projet d'extension de la carrière. Les signataires exposent leurs arguments et demandent à Monsieur le Préfet de refuser ce projet.

<u>Gestion de l'eau potable</u>: Monsieur le Maire rappelle que la compétence « eau potable » sera transférée à Thonon Agglomération dès le 1^{er} janvier 2020. Une étude est en cours pour analyser les modalités de tarifications qui seront appliquées.

<u>Maison « Fillon » - Place du Champ Dunant</u>: le service des Domaines a estimé la maison et la grange de Mr Fillon à la somme de 323 000 euros. Le projet d'acquisition et de transformation de cet ensemble immobilier va être étudié.

<u>Acquisition de banderoles</u>: afin de réduire le nombre d'affiches et d'optimiser la promotion des manifestations locales, le conseil municipal décide d'acquérir 6 banderoles pour un coût de 609 euros.

<u>Local fibre optique</u>: une proposition de peinture a été retenue pour recouvrir les tags réalisés sur le local situé sur le parking du Voua Bénit.

<u>Acquisition parcelle AD17</u>: Monsieur le Maire propose l'acquisition de la parcelle cadastrée AD17, d'une surface de 112 m2, située au lieu-dit »Le Crêt à Favre » ; une décision sera prise ultérieurement.